

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 14/01/2017, À 15 H 30

Tél. : 03.86.33.40.46

Fax : 03.86.32.45.73

Mercredi de 15 h à 17 h

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Membres présents : Madame MILLEREAUX Monique (Maire), Madame DUCHENNE Karine et Monsieur CULLIERE Jean-Paul (Adjoint), Mesdames LEBIGRE Natacha, ROUX Isabelle, TARRINHA Nathalie, Monsieur OLIVETTI Gilbert (Conseiller Municipal).

Absents excusés : Monsieur CULLIERE Nicolas

Absent non excusé : Messieurs AMICHAULT Jean-Claude et MILLEREAUX Vincent

Secrétaire de séance : Madame ROUX Isabelle

-
- 1°) Désignation de délégués titulaires et suppléants au comité de secteur à la " Fédération eaux Puisaye-Forterre"
 - 2°) Questions diverses
-

Madame le Maire ouvre la séance du Conseil à 15 heures 30.

- 1°) Désignation de délégués titulaires et suppléants au comité de secteur à la "Fédération eaux Puisaye-Forterre".

Par arrêté préfectoral, divers syndicats regroupés au sein de la Fédération des eaux sont dissous dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) et disparaissent au 31 décembre. A leur place, un nouveau syndicat unique regroupant 10 syndicats dénommé Fédération Eaux Puisaye-Forterre est créé au 1^{er} janvier 2017.

Les anciens syndicats deviennent des « Secteurs » de la nouvelle entité dont il convient d'élire les représentants communaux. Le conseil, après en avoir délibéré désigne à l'unanimité :

- Mmes MILLEREAUX Monique et TARRINHA Nathalie, déléguées titulaires
- Mmes LEBIGRE Natacha et ROUX Isabelle, déléguées suppléantes

2°) Questions diverses

- Pas de questions.

Séance levée à 15h45.

Vu par Nous, le Maire de Saint-Moré, pour être affiché le 16/01/2017 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

Le Maire
Monique MILLEREAUX

